

Chargé de Projet Energie et Bâtiment Durables



TITRE N°39748 DE L'ASDER Crée en 2016

Objectifs / Aptitudes

- **Acquérir** des compétences techniques et de projet dans l'énergie et le bâtiment dans un parcours en lien fort avec les acteurs et les professionnels.
- **Accompagner** les maîtres d'ouvrage pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.

Publics / Prérequis

Statuts : Demandeurs d'emploi, Apprentissage, Salariés, Contrat de Professionnalisation, CSP, Projet de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres...

Prérequis : Forte motivation énergie et bâtiment durable, solide projet professionnel, savoir parler, lire et écrire en français, être titulaire d'un niveau 4 minimum, répondre aux tests d'entrée et à l'entretien de motivation, avoir au moins 18 ans.

Effectif Minimum : 6 - Effectif Maximum : 20

Débouchés et Insertion

- **Débouchés** : Chargés d'études énergies, Conseiller France Rénov ou conseiller énergie partagée, Econome de flux, Chargé de mission pour une collectivité, Technicien ou ingénieur de bureau d'études, Technico-commercial,
- **Résultats/Insertion** : Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 86% 2024.
- **Code Rome** : F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment, F1106 : Ingénierie et études du BTP

Durée / Délai d'accès / Lieu / Tarifs de l'action

- **Durée** : 735h de formation en centre + 650h de stage en entreprise.
- **Délai d'accès** : du 03/11/2025 au 18/09/2026 ([lien](#)) →
- **Lieu** : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET.
- **Tarifs** : Pour les demandeurs d'emploi : formation totalement financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire.
- **Pour les autres statuts** : 18.50 € / heure en centre.
- **Hébergement/restauration** ([lien](#)) →



Présentation générale

Les enjeux environnementaux et de raréfaction des ressources conduisent le secteur du bâtiment et des énergies à s'adapter aux réglementations nouvelles. Les politiques issues du plan bâtiment durable et de loi LTECV nécessitent une adaptation et évolution des compétences. Des postes de conseiller énergie dans différents types de structures se créent (entreprise du bâti- ment, bureau technique, association, collectivité, syndicat d'énergie,...). Des postes de chargé de mission avec une compétence énergie et bâtiment sont également créés pour mener des politiques locales.

Programme de la formation (lien RNCP)



- **BLOC 1** Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.
- **BLOC 2** Développement de projets de chaleur renouvelable.
- **BLOC 3** Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque
- **BLOC 4** Initiation et coordination de projets de transition énergétique.
- **BLOC 5** Mise en oeuvre de sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires (spécialisation)

Modalités pédagogiques / Méthodes mobilisées

- Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.
- Etudes de cas.
- Interventions de professionnels du bâtiment.
- Visites pédagogiques, plateaux techniques.



Compétences professionnelles visées

- Sensibiliser, informer et mobiliser sur la thématique énergie et bâtiment durables.
- Initier et coordonner des projets sur ces thématiques.
- Conseiller et réaliser des études pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.
- Développer des installations d'énergies renouvelables.
- Mettre en œuvre des actions liées à la transition énergétique dans les territoires.

Responsables de l'action / Modalités d'évaluation

Responsable de l'action et formateur : Nicolas BEAUDET - Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER



- Réalisation d'un projet d'étude de rénovation d'un bâtiment pour le compte d'un maître d'ouvrage (collectivité, copropriété, entreprise, particulier) Présentation d'un rapport écrit et soutenance orale devant un jury
- Réalisation de note d'opportunité de chaleur renouvelable, d'étude de cas photovoltaïque et d'une note d'analyse et de planification de travaux sur un groupe de bâtiments présentées sous forme écrite
- Présentation d'une mission en entreprise de 18 semaines minimum donnant lieu à la remise d'un rapport écrit et à une soutenance orale devant un jury de professionnels

Suivi et accompagnement

- **Suivi** : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi individuel.
- **Evaluation** : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation.

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- Action adaptation et de développement des compétences des salariés.
- Action de promotion professionnelle.
- Action de conversion action acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

